

<b>Zeitschrift:</b>	La musique en Suisse : organe de la Suisse française
<b>Band:</b>	2 (1902-1903)
<b>Heft:</b>	22
<b>Artikel:</b>	Le devin du village jugé par Berlioz : opinion d'un critique musical de 1838
<b>Autor:</b>	Mainzer, Joseph
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1029871">https://doi.org/10.5169/seals-1029871</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sion qu'on ne saurait trop louer, valut à son heureux auteur les compliments et les félicitations de plusieurs notabilités musicales de Paris, notamment du célèbre professeur Marmontel, qui fit paraître dans un journal de musique une critique admirative sur le nouveau traité.

Cet ouvrage fut suivi d'un deuxième : *Traité pratique d'instrumentation moderne* qui, comme le précédent, est fort bien conçu et très pratique.

En outre, il avait un ouvrage reçu à l'Opéra comique, de Paris, « *Bianca capello* » qui, prêt à entrer en répétitions (les rôles étant distribués) n'a pu, à cause d'un changement de direction (M. de Leuven succédant à M. Perrin) être représenté, le nouveau directeur étant lié par des engagements antérieurs.

En 1869, il revint à Genève sur les conseils des médecins qui lui prescrivirent un repos nécessaire par un commencement de faiblesse des yeux, provenant de trop de travail.

Mais pour Grast il n'y avait ni trêve ni repos possible, c'était un travailleur infatigable, toujours à la recherche du bien et du beau, l'art était sa vie, son but suprême ; il s'y adonna corps et âme. Nous l'avons connu à cette époque ; dans des conversations que nous eûmes ensemble et, qui roulaient généralement sur des questions intéressant notre art, il nous a été donné d'apprécier à fond l'artiste consciencieux, le compositeur inspiré, le professeur distingué, dont les vues et les aspirations tendaient vers un but élevé. Nous nous plaisions à constater l'affabilité et la bienveillance sincère qu'il sut déployer vis-à-vis de ses collègues, ses conseils pleins d'aménités et d'encouragements à l'égard de jeunes talents en voie de formation.

Enfin, nous pouvons résumer en un mot cette existence tout artistique : « il ne connaît que des amis. »

Le 22 mars 1871, pendant une leçon, il fut atteint d'une congestion cérébrale ; 15 jours après, le 5 avril, il s'éteignit sans souffrances, entouré des siens dans toute la sérénité de son âme, comme il avait toujours vécu.

Les compositions de Grast brillent par un style simple et soutenu ; elles se recommandent en outre, à l'attention des artistes par leurs mélodies d'une facture très originale tour à tour

élégantes, expressives, comme dans ses romances et ses diverses œuvres pour chant, magnifiques et grandioses comme dans les Invocations de la Fête des vigneron.

Grast qui était un musicien savant a laissé un grand nombre d'ouvrages en manuscrits, que la famille du compositeur, a déposés à la bibliothèque de la ville, où chacun peut les consulter.

Malgré tant de travaux utiles qui ont contribué au progrès de la musique, à Genève, Grast et ses œuvres ont été oubliés et la génération actuelle les connaît à peine par oui-dire ; aucune rue de notre ville ne porte le nom, nulle part un monument en marbre ou en bronze ne vient rappeler aux passants, le souvenir de cet artiste distingué qui, par son talent, a contribué pourtant à la renommée de son pays et de sa ville natale. Mais qu'importe après tout ! . . . .

Quand un artiste laisse derrière lui des œuvres de haute valeur, comme celles que Grast a laissées, il a vécu pour tous les temps ! —

(*A suivre.*)

H. KLING.



## LE DEVIN DU VILLAGE

JUGÉ PAR BERLIOZ.

*Opinion d'un critique musical de 1838.*

**M**AIS ce n'est pas seulement à ces temps anciens que s'en prend M. Berlioz, c'est aussi à la musique moderne, et surtout aux compositeurs français ; les malheureux ! Les ouvrages de ses compatriotes ne sont pas plus sacrés pour lui que ceux qui ont fait la gloire et la réputation de l'Italie. L'école française n'a jamais brillé par une harmonie savante, non plus que par une ingénieuse et riche instrumentation ; mais ce qu'aucune autre nation n'est en droit de lui contester, c'est la grâce, la finesse de l'expression ; c'est un cachet de délicatesse et de vérité, une tournure spirituelle qui font rechercher et chanter ses mélodies dans tous les pays. C'est à ces qualités que la France est redévable de l'accueil que reçoit partout sa musique, toute légère et toute superficielle qu'elle soit. Les airs de Grétry, de Nicolo, Dalayrac, Méhul, pour ne pas remonter au temps de Lulli et de Rameau, les airs de Berton ont une suavité

de mélodie, une couleur si ravissante, qu'il sera difficile à la musique pittoresque de M. Berlioz de les faire oublier; car, dans quel pays n'a-t-on pas chanté avec délices : *Du moment qu'on aime*, *Une fièvre brûlante*, *La danse n'est pas ce que j'aime*, *Dans un délire extrême*, *Enfants de la Provence*. Qu'on nous montre une mélodie, de quelle école que ce soit, qui puisse lutter de grâce et de charme avec l'air : *Dans un amoureux délire!* Nous demanderons à nos lecteurs, et à M. Berlioz, si un morceau de l'école fantastique peut effacer les airs des muses qu'il nomme dédaigneusement *provinciales*, et qu'il gratifie de son *souverain mépris*. Jamais écrivain a-t-il parlé avec plus d'inconvenance que ne l'a fait M. Berlioz des compositeurs français, depuis l'auteur du *Devin du village* (1) jusqu'à celui du *Pré-aux-Clercs*?

Nous comprenons qu'un compositeur qui se plaît dans les peintures et les contorsions d'une *Nuit de sabbat*, ait en aversion les mélodies simples et touchantes de l'auteur du *Devin du village*; mais, ce que nous ne comprenons pas, c'est le langage sans retenue et sans vergogne du feuilletoniste des *Débats*, d'un journal qui a tant de fois rendu un juste hommage à l'homme que le monde entier envie à la France, et qui fut grand philosophe, grand législateur. Ce que nous ne comprenons pas, c'est le peu d'estime que M. Berlioz montre pour ce que le temps a consacré. Tout étranger qui connaît les ouvrages de J.-J. Rousseau le vénère; c'est un nom saint inscrit dans le martyrologue des prophètes et des bienfaiteurs de l'humanité; avec quel empressement les voyageurs de toutes les nations ne se rendent-ils pas à la modeste habitation du grand homme! Avec quel respect ne considèrent-ils pas les moindres objets qui lui ont appartenu! Et, enfin, quand les armées étrangères ont pénétré en France, n'a-t-on pas surpris des officiers prussiens agenouillés dans la chambre de J.-J. Rousseau!... Et, chaque jour, ne voit-on pas les nombreux visiteurs se découvrir en entrant dans cette chambre et ne quitter ce lieu que remplis d'une profonde émotion et les larmes aux yeux! Et maintenant, quel est le Français qui ne sent pas la douleur lui monter au front quand il voit un de ses compatriotes travailler à tourner en ridicule et à rabaisser le génie qui, comme il le disait lui-même, cherchait dans la musique la consolation de ses misères?

(1) Il est trop tard malheureusement pour renseigner l'auteur de l'article sur la vraie nationalité de J.-J. Rousseau.  
Réd.

Que la musique du *Devin du village* ait vieilli dans sa forme, qu'elle n'ait pas atteint l'horrible fracas d'instrumentation où est arrivée, trois quarts de siècle plus tard, la musique pittoresque, cela peut être; mais en mérite-t-elle moins d'être estimée sous le rapport de ses mélodies gracieuses et vraies? D'autres compositions ont aussi des formes surannées : celle de Gluck en fourmillent; celles de Haydn, de Mozart, et même les premiers ouvrages de Rossini ne sont pas exempts de ce reproche.

M. Berlioz ne peut pardonner à Jean-Jacques d'avoir fait de la musique qui plaisait, qui plaisait infiniment, et qui plaît encore aujourd'hui; car quel est le Français, l'Italien, l'Anglais, l'Allemand qui n'a pas chanté : *Que le temps me dure!* (1) et qui ne chante pas avec plaisir : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître*, et les airs du *Devin*: *J'ai perdu mon serviteur*; *Non, non, Colette n'est point trompeuse*, et une foule d'autres qui ont passé par toutes les bouches, qu'on a jusqu'à présent chantés sur tous les théâtres. Je souhaite le même sort au *Benviueno Cellini* de M. Berlioz.

Pour quiconque se respecte, le *Devin du village* a encore un double intérêt; d'abord celui qui s'attache au nom de l'auteur, un des plus beaux que renferment les annales de la France, une de ses gloires les plus pures; ensuite comme monument historique, comme point de départ de l'opéra français, comme créateur de cette école gracieuse, tant vilipendée par M. Berlioz, et qui a été portée si loin par Grétry, Dalayrac, Méhul, Boieldieu, Hérold, Berthon et Auber.

Gluck, lui-même, cite le *Devin du village* comme un ouvrage remarquable; nous allons voir tout à l'heure comment M. Berlioz, accusant Gluck d'une ironie perfide, interprète les paroles du célèbre compositeur.

Le 30 septembre 1835, le *Journal des Débats* donne un article de M. Berlioz intitulé : *Souvenirs d'un habitué de l'Opéra*. Le critique s'exprime au sujet de cet opéra d'une manière tellement acerbe, tellement tranchante, qu'on ne sait si l'on doit s'étonner le plus du langage de l'écrivain ou du journal qui ouvre ses colonnes à de pareils écarts. Après avoir vanté l'assiduité

(1) D'innombrables variations ont été faites sur cette mélodie à trois seules notes. Le célèbre compositeur Albrechtsberger, le maître de Beethoven, de Ries, de Hummel, en a fait un morceau à quatre parties, avec accompagnement de cor, dont nous possédons l'autographe. Vogler, qui fut le maître de Weber et de Meyerbeer, a fait une composition, avec chœurs et grand orchestre, nommée *Trichordium*, dans laquelle, avec une mélodie aussi bornée, il s'est montré un des harmonistes les plus savants de son temps.

avec laquelle il suivait les représentations des œuvres de Gluck, et avec quelle persistance il y entraînait ses amis, il dit :

« Depuis notre entrée dans le théâtre, quelque accident pouvait être survenu ; on avait peut-être changé le spectacle et substitué à l'œuvre monumentale de Gluck quelque *Rossignol*, quelques *Prétendus*, une *Caravane du Caire*, un *Panurge*, un *Devin du village*, un *Aristippe*, une *Lasthenie*, toutes productions plus ou moins pâles et maigres, plus ou moins plates et fausses, pour lesquelles nous professions un égal et souverain mépris. Le nom de la pièce, inscrit en grosses lettres sur les parties des contrebasses, nous tirait d'inquiétude ou justifiait nos appréhensions. Dans ce dernier cas (il se présentait alors assez fréquemment), nous nous précipitions hors de la salle en jurant comme des soldats en maraude qui ne trouveraient que de l'eau dans ce qu'ils avaient pris pour des barriques d'eau-de-vie, et confondant dans nos malédictions l'auteur de la pièce substituée, le directeur qui l'infligeait au public et le gouvernement qui la laissait représenter. Pauvre Rousseau qui attachait autant d'importance tout au moins à sa partition du *Devin du village* (si toutefois c'est une partition) qu'aux chefs-d'œuvre d'éloquence qui ont immortalisé son nom ; lui qui croyait fermement avoir écrasé Rameau tout entier, voire même le trio des Parques, avec les petites chansons, les petits flonflons, les petits rondeaux, les petits solos, les petites bergeries, les petites drôleries de toute espèce dont se compose son petit intermède ; lui qu'on a tant tourmenté, lui que la secte philosophique des Holbachiens a tant envié pour son œuvre musicale, lui qu'on a accusé de n'en pas être l'auteur, lui qui a été chanté par toute la France, depuis Jéliot et mademoiselle Fel jusqu'au roi Louis XV qui ne pouvait se lasser de répéter : *J'ai perdu mon serviteur*, avec la voix la plus fausse de son royaume ; lui, enfin, dont l'opéra favori obtint, à son apparition, tous les genres de succès ; pauvre Rousseau ! Qu'aurait-il dit de nos blasphèmes, s'il eût pu les entendre ? Et pouvait-il prévoir que son œuvre chérie, dans le même théâtre où jadis elle excita tant d'applaudissements, tomberait un jour pour ne plus se relever (1), au milieu des éclats de rire de toute la salle, sous le coup d'une énorme perruque poudrée à blanc,

(1) M. Berlioz s'est trop tôt réjoui de son triomphe, car le *Devin du village* vient d'être représenté, le 29 mai 1838, sur le Théâtre Français, à l'occasion du bénéfice de madame Paradol.

jetée aux pieds de Colette par un insolent railleur ? J'assistai à cette dernière représentation du *Devin* ; beaucoup de gens, en conséquence, m'ont attribué la *mise en scène* de la perruque ; mais je suis bien aise, puisque j'en trouve l'occasion, de protester de mon innocence. Je crois même avoir été autant indigné que divertie par cette grotesque irrévérence ; de sorte que je ne puis savoir au juste si j'en aurais été capable (1). Mais s'imaginerait-on que Gluck, oui, Gluck lui-même, à propos de ce pauvre *Devin*, il y a quelque cinquante ans, a poussé l'ironie plus loin encore, et qu'il a osé écrire et imprimer, dans une épître la plus sérieuse du monde adressée à la reine Marie-Antoinette, que la France, peu favorisée sous le rapport musical, comptait cependant quelques ouvrages remarquables, parmi lesquels il fallait citer le *Devin du village* de M. Rousseau ? Qui jamais se fût avisé de penser que Gluck put être aussi plaisant ? Ce trait seul d'un Allemand suffit pour enlever aux Italiens la palme de la perfidie facétieuse. »

En vérité, on se sent confus en lisant cette interprétation qui n'a pas même le mérite d'être de bon goût. Personne à part Monsieur Berlioz ne conteste le génie de Rousseau et vraiment en entendant parler de M. Berlioz, on ne croirait pas entendre parler un artiste !...

#### JOSEPH MAINZER

Célèbre auteur d'ouvrages didactiques musicaux, de lieds, opéras, etc., né en 1807, à Trèves.

(1) Tout le monde ne partage pas le sentiment de M. Berlioz à l'égard de cet affront fait à Jean-Jacques : la *France Musicale*, du 22 avril 1838, dans un article très remarquable, intitulé : *De l'Opéra depuis Lulli jusqu'à Gluck*, dit : « C'est un outrage d'autant plus grossier envers Rousseau, que l'auteur d'*Emile* avait été un grand novateur en musique, etc. — Le grand mérite de Rousseau est d'avoir fait entendre pour la première fois, sur la scène de notre Opéra, des mélodies suivies, des phrases musicales développées qui s'offraient à l'oreille sous une forme arrondie ; d'avoir eu un style musical tel que nous le concevons aujourd'hui, tout en restant fidèle à la vérité dramatique, à l'expression intelligente qu'exige la juste sévérité du goût français. Le succès du *Devin du village* fut immense, colossal : l'Académie royale de Musique n'en a jamais vu de plus extraordinaire. »

« Les deux années 1752 et 1753, où l'on exécutait avec un succès étonnant, à Paris et à Fontainebleau, le *Devin du village*, forment époque dans l'histoire de notre Opéra : elles ont commencé une grande révolution, etc.

« C'est de la pastorale de Rousseau que date véritablement l'Opéra français, etc.

« Rousseau a écrit le premier opéra qui ait marqué la ligne de séparation entre l'ancienne et la nouvelle école française. Le *Devin du village* a précédé de quatorze ans les essais de Grétry sur la scène de l'Opéra-Comique, et de vingt-deux ans l'apparition de l'*Orphée* et de l'*Iphigénie en Aulide*. Rousseau occupera toujours une place éminente dans l'histoire de l'art musical. »

